



Examen VWO

Frans

Voorbereidend
Wetenschappelijk
Onderwijs

20 | 00

Tijdvak 1
Woensdag 24 mei
9.00–11.30 uur

Tekstboekje

LA MONTAGNE ACCOUCHE D'UN RAT¹⁾

À la radio, l'information a fait l'ouverture des journaux. Dans la presse, les titres ont rivalisé d'effroi. La semaine dernière, on apprenait que les ordures parisiennes, précipitées sur les trottoirs en raison du plan Vigipirate²⁾, avaient provoqué une augmentation du nombre de rats. Ils grouillaient dans les sous-sols, débordaient sur la voie publique, envahissaient les caves et les jardins... Mystification! «Tout cela relève de la fiction», proteste Paul Arouze, propriétaire d'une boutique de dératisation située au cœur des Halles³⁾ depuis 1872. «Je n'ai pas vendu plus de poison que l'année dernière.» La Préfecture, de son côté, oppose un démenti formel. Quant aux égoutiers de la Ville de Paris, inlassables visiteurs des galeries souterraines, ils n'ont pas croisé sur leur chemin plus de surmulots⁴⁾ que d'ordinaire.

On a pourtant tout entendu. Que Paris – la légende est tenace – compte un rat par habitant. Que ces rats percent les tuyaux des voitures pour sucer l'huile des moteurs, qu'ils remontent les canalisations dans les immeubles pour aller grignoter le nez des bébés, qu'ils se jettent volontiers sur les égoutiers et les mordent féroce-

ment. «Ces histoires font hurler de rire tous les scientifiques, assure Francis Petter, chercheur au Muséum d'histoire naturelle. Un rat par habitant, c'est fou! Certes, Paris fut un paradis pour les rats avant que les Halles ne soient transférées à Rungis. A l'époque, les décharges en étaient truffées. Mais, depuis, leur espace vital s'est considérablement rétréci, et leur nombre a énormément diminué. Quant à l'huile de voiture, elle est incontestable, aucun rat n'en voudrait!» Nul risque, par ailleurs, de voir jamais un rat d'égout

pointer ses dents dans un appartement. Contrairement à son cousin le rat noir (*Rattus rattus*), disparu des grandes villes françaises au 18^e siècle et familier des greniers, le *Rattus norvegicus* prospère dans l'humidité des profondeurs. Il occupe les 2 000 kilomètres de galeries souterraines qui forment les égouts parisiens, ainsi que les caves mal isolées.

Et encore... «Je vous assure que nous ne croisons guère plus de trois ou quatre rats au cours d'une même journée, avance Philippe Bessignes, chef égoutier à Paris. Dans mon service, la dernière morsure de rat remonte à 1980!» La seule véritable nuisance est celle qu'endurent les installations électriques et les canalisations de gaz, méthodiquement rongées. Le reste relève d'une mythologie ordinaire. Figure bien connue de nos légendes urbaines, héros redoutable de bien des rumeurs, le rat se prête à tous les fantasmes. «Il a toujours obsédé les écrivains», assure l'universitaire genevois Jacques Berchtold, auteur d'une passionnante étude sur la peur des rats dans la littérature et le cinéma, de Victor Hugo à Friedrich Murnau. «Il est associé aux puissances effrayantes de la nuit et du monde souterrain. Il est en contact avec les cadavres et hante les conduits des sous-sols invisibles. La dévoration par les rats est un épisode qui se retrouve couramment dans la littérature.»

Reste que la peur des rats n'est pas complètement infondée. Comme le rappelle Francis Petter, l'humanité leur doit les grandes hécatombes des siècles passés. Et la dernière peste parisienne, celle des chiffonniers de Saint-Ouen (ils furent contaminés après l'arrivée d'un bateau chargé de charbon en provenance de Londres), ne remonte qu'à 1920.

Stéphanie Chayet, dans «Le Point» du 19 octobre 1996

noot 1 La montagne accouche d'un rat: variant op het Franse spreekwoord «La montagne accouche d'une souris.» = (Nederlands spreekwoord) De olifant heeft een muis gebaard.

noot 2 Vigipirate: naam van een speciale actie van de Parijse politie om de burgers te beveiligen tegen aanslagen; openbare vuilnisbakken en openbare toiletten werden daarbij afgesloten

noot 3 les Halles: de wijk waar zich vroeger «les Halles» bevonden, overdekte markthallen in Parijs

noot 4 le surmulot = de rioolrat, de bruine rat

Pourquoi ne pas supprimer le contrôle antidopage?

par *André Halphen*

André Halphen est journaliste, ancien chroniqueur et chef des informations du journal sportif «L'Equipe».

Le professeur Jean-Paul Escande vient de démissionner de son poste de président de la Commission nationale de lutte contre le dopage. En précisant: «On prétend lutter contre quelque chose qu'on ne peut —¹⁰—.» Il devenait ainsi le premier médecin à affirmer que les sportifs se dopent de plus en plus, mais désormais avec des produits nouveaux qui échappent à un dépistage devenu démodé.

Jean-Paul Escande a aussi regretté que son ministre, Guy Drut, ait écarté sa proposition de «médecine totale» qui permettrait, selon lui, de découvrir tous les signes de dopage.

Les médias ont tous relaté son renoncement. Oubliant de noter qu'il s'obstinait sur la voie impossible, puisqu'il désire intensifier les méthodes antidopage alors que tous les experts savent que ces méthodes n'améliorent pas —¹¹—. Si l'on arrive à détecter quelques autres «produits miracles», les chimistes au service des tricheurs en découvriront de nouveaux, plus nuisibles encore. La fuite en avant s'accétera.

Personne donc n'a vraiment abordé le problème de front. Parce que personne n'ose poser LA question, de peur de soulever des protestations violentes dans toutes les institutions, toutes les tribunes, toutes les associations de gens bien pensants. LA question est: ne faut-il pas —¹²— la lutte antidopage?

Le sport moderne a été codifié, en ce qui concerne la majorité des disciplines, en Angleterre, le pays qui garantit le premier, en 1679, la liberté individuelle par l'acte d'Habeas corpus⁵). Quand les sports sont nés, le dopage n'existait pas. Quand il s'est développé, on a oublié l'Habeas cor-

pus, et l'on est parvenu à des interdictions contraires à l'une des règles fondamentales du droit (je veux dire bien entendu des droits de l'homme): pouvoir disposer de son corps comme on l'entend. Les bonnes âmes, au nom de la morale ont alors aménagé ces —¹³—, aboutissant à des injustices évidentes.

Il suffit, pour se faire comprendre, d'analyser l'exemple de Ben Johnson. Le Canadien, recordman du monde du 100 mètres, a été mis au ban de la société parce qu'il a été «coincé positif» aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988. Il a été traité comme le pire des criminels alors qu'il venait de boucler son 100 mètres dans un style de toute beauté. Son record de 9s79 a été rayé des tablettes d'un coup de griffe vengeur. —¹⁴— l'Américaine Florence Griffith est passée, elle, au travers des mailles des filets tendus. Chacun savait, dans le monde de l'athlétisme, qu'elle aussi était dopée. Mais, sans preuve, on ne pouvait que reconnaître officiellement son temps de 10s49, une performance qui restera record du monde pendant des décennies. D'autres exemples de pareilles —¹⁵— sont nombreux.

Le seul résultat flagrant de la lutte antidopage, c'est qu'on couronne les meilleurs tricheurs. Les législateurs sportifs voulaient protéger l'image du sport modèle de vertu, de propreté, de pureté. Ils n'ont abouti qu'à faire du sport le modèle de la fraude. Hors la dope, pas de record; et sans record, pas de cachet dans les rencontres sportives.

Ce qui est vrai en athlétisme est aussi évident dans d'autres sports, où le dopage règne également en maître, —¹⁶— être toujours aussi gravement sanctionné parce que les protecteurs

du sacro-saint olympisme y veillent moins.

Et après tout, pourquoi interdire aux seuls sportifs de se doper? A-t-on pris des mesures pour empêcher que des hommes politiques, et non des moindres, se soutiennent —¹⁷—, qu'ils soient malades ou bien portants? Les fait-on pisser après des réunions électorales? Contrôle-t-on les urines d'un musicien après un concert, d'un étudiant après un examen, d'un chirurgien après une opération? Brûle-t-on les oeuvres des écrivains qui se dopent, des peintres qui se dopent, des compositeurs qui se dopent? —¹⁸— sportifs sont victimes de cette morale dont il faudra bien admettre un jour qu'elle est immorale.

Reste l'essentiel. Oui, le dopage est dangereux. Oui, il détruit les corps et les âmes. Alors, comment lutter contre lui? Peut-être en montrant ses dangers davantage qu'on ne le fait. Il est inconcevable qu'on ait pu —¹⁹—, lorsque certains drames ont étalé leur horreur. Lorsque, par exemple, on a caché le décès du jeune enfant d'un ancien recordman de France alors que les médecins avaient établi qu'il était mort des produits ingurgités par son père au cours de sa carrière. Ou lorsqu'un super-champion cycliste est mort à cinquante-trois ans, à l'évidence de ses nombreux excès «médicamenteux».

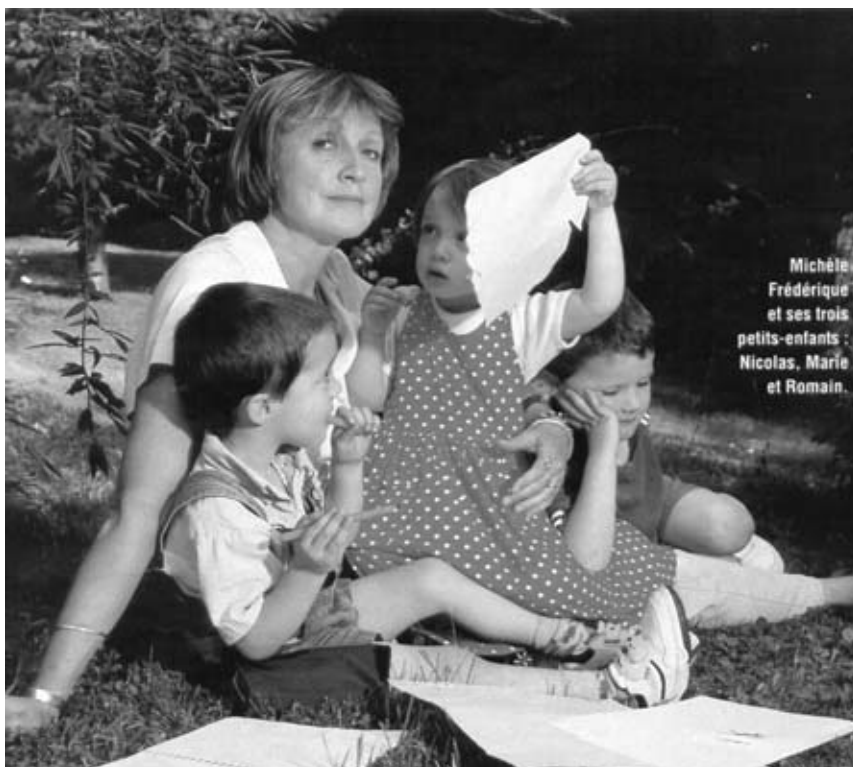
Puisqu'on ne peut éviter que le monde de la triche ne s'arme continuellement, il faut —²⁰— les victimes potentielles. A l'école des sportifs, il faut créer des cours d'«instruction civique». Montrer les ravages de la dope-drogue.

Et puis – pourquoi pas? –, favoriser une certaine recherche médicale spécialisée. Vivre avec son temps, c'est

*André Halphen, dans «Le Monde»
du 21 juillet 1996*

noot 5

l'acte d'Habeas corpus: de wet die de vrijheid van het individu garandeert



Michèle
Frédérique
et ses trois
petits-enfants :
Nicolas, Marie
et Romain.

Priorité aux femmes

Dans certaines civilisations, une femme, en se mariant, s'éloigne considérablement de sa famille et s'intègre à celle dont elle va porter le nom. En France, on pourrait croire que les deux époux conservent des relations similaires avec leurs parents respectifs. « Pas du tout ! explique le sociologue Jean-Hugues Déchau. Comme les Britanniques et les Américains, nous vivons dans une société de "matrilatéralité". C'est-à-dire que les petits-enfants sont presque toujours plus proches de leurs grands-parents maternels. » Explication : les femmes restent en général plus liées que leurs maris à leurs parents. Elles ont plus de mal à s'éloigner, habitent encore très souvent près de chez papa-maman, sont moins autonomes. L'homme est plutôt "suiviste", il a tendance à se laisser faire en ce qui concerne la vie de famille. L'arrivée des enfants est encore une bonne occasion de resserrer les liens mère-fille, mais pas forcément belle-mère-belle-fille. Comme les grands-parents maternels sont statistiquement plus jeunes que ceux du côté paternel, ils sont souvent plus actifs, en meilleure santé, et donc plus disponibles pour s'occuper des petits. Une étude réalisée par l'université de Nancy montre que, lorsqu'on interroge les enfants, ils semblent en effet plus proches de leurs grands-parents maternels.

« Madame Figaro » du 25 juillet 1998

Trahir ou ne pas traduire, là est la question

Il est le traître de la littérature, celui qui s'avance masqué et, sous prétexte de leur rendre hommage, s'approprie les plus grandes œuvres pour leur faire subir toutes sortes d'outrages⁶.

Sa compétence n'est pas forcément en cause mais, par la nature même de sa fonction, le traducteur trahit presque fatalement. L'esprit d'une langue ne peut être rendu dans une autre que par toutes sortes d'approximations nécessairement décevantes.

On peut aussi le qualifier de menteur parce qu'il doit bien cacher les difficultés auxquelles il se heurte sous des artifices qui peuvent aller de la défiguration légère du sens jusqu'aux inventions les plus fantaisistes.

Quand les éditions Phébus entreprirent de retraduire l'intégrale des contes et récits d'Hoffmann, on ne disposait que de deux traductions datant des années 1820, dont l'une, établie par un ami de Nerval⁷, Loève Weimars, avait été sensiblement écourtée. Tous les monologues intérieurs, qui apparaissent aujourd'hui comme la part la plus moderne et la plus intéressante de l'auteur, avaient manifestement paru ennuyeux au traducteur, qui les avait tout simplement supprimés. Qu'ils fassent seulement quelques lignes ou plusieurs feuillets, il les avait systématiquement remplacés par une seule et même formule: «Et il murmura quelques propos incompréhensibles.»

La notion de fidélité au texte original est relativement récente. Au 18^e siècle, un traducteur de Shakespeare pouvait encore se vanter dans sa préface, comme d'un argument en faveur de son travail, de «ne point entendre l'anglais». Le traducteur réputé Jean Guiloineau rappelle qu'à la fin du 19^e siècle, lorsque les étudiants chinois vinrent en grand nombre dans les universités japonaises, ils entreprirent de traduire la littérature mondiale qu'ils y découvraient pour la première fois. Mais, soucieux de rattraper un important retard, ils récrivirent tout Flaubert ou tout Dostoïevski, en respectant plus ou moins et la langue et les intrigues... à partir de traductions japonaises.

Une difficulté particulière tient à l'établissement du texte original. En préfaçant la traduction de Shakespeare réalisée par son fils François-Victor, Victor Hugo ne craignait pas d'écrire: «Le traducteur actuel sera le traducteur définitif.» Il s'appuyait certes sur les qualités du travail de François-Victor, mais aussi

sur le fait que le texte du théâtre de Shakespeare semblait établi une fois pour toutes depuis la parution des neuf volumes de l'édition dite de Cambridge publiés en 1866.

Il est vrai que jusque-là la situation était un peu floue. Les différentes versions

imprimées des pièces diffèrent sensiblement. Pour s'en tenir au seul monologue de Hamlet, deux in-quarto conservés à la British Library de Londres en donnent les versions suivantes: «To be, or not to be. I, here's the point! To die, to sleepe, is that all», pour celle de 1603, et «To be or not to be, that is the question, Wether tis nobler in the mind to suffer», en 1604. On comprend que les traducteurs se soient livrés à des interprétations personnelles, influencés en outre par le goût de l'époque.

Le cas de Voltaire est intéressant non seulement parce qu'il fut le premier traducteur de ce fameux monologue, mais parce qu'il en donna deux versions pratiquement opposées. La première, présentée en 1734 dans ses *Lettres philosophiques*, commence ainsi: «Demeure; il faut choisir, et passer à l'instant. De la vie à la mort et de l'être au néant.» «Ne croyez pas que j'aie rendu ici l'anglais mot pour mot, précise Voltaire, malheur aux faiseurs de traductions littérales, qui en traduisant chaque parole affaiblissent le sens! C'est bien là qu'on peut dire que la lettre tue et que l'esprit vivifie.» Mais au passage, Voltaire prend de très sérieuses libertés en faisant disparaître complètement les références au rêve et en introduisant des allusions de son invention propre sur l'hypocrisie des prêtres et la timidité des chrétiens. Une trentaine d'années plus tard, dans *L'appel à toutes les nations de l'Europe*, il donne une seconde version du même passage, nettement plus fidèle et qui commence ainsi: «Être ou n'être pas, c'est là la question...»



d'après Gérard Meudal, dans «Le Monde de

noot 6

un outrage = een grove belediging

noot 7

Nerval (Gérard de): Frans dichter, 1808–1855

La pub à l'école

1 **D**epuis le temps que les marques avaient infiltré les cours d'école pour faire leur pub auprès des jeunes consommateurs, en distribuant échantillons et prospectus (et plus récemment, 5 des kits⁸⁾ pédagogiques à destination des profs), on se disait que l'Education nationale avait définitivement baissé les bras. Au lieu de cela, l'école a peut-être trouvé la riposte efficace : plutôt que la répression inutile, la formation. Pour la 10 deuxième année consécutive, Bénédicte Lavoisier, directrice de la pédagogie de l'INC⁹⁾, organise à l'IUFM¹⁰⁾ de Paris un module de formation baptisé : « Consommation, vie quotidienne et citoyenneté ». En huit fois deux heures 15 de cours, l'idée est de préparer les futurs profs (cinq mille pour l'instant) à faire face à l'intrusion de la pub à l'école en leur offrant tous les outils



critiques nécessaires. « Puisque le bateau coule, apprenons à nager, et aux enfants à se débrouiller, 20 voilà notre credo » constate Bénédicte Lavoisier.

2 Le plus souvent, les aspirants professeurs découvrent l'existence de ces kits pédagogique-publicitaires à l'occasion de cette formation. Le conseil qui leur est donné est de ne surtout pas jeter ces documents mais, au contraire, de les détourner 25 de leur fonction première et d'enseigner aux enfants à décrypter et à bien analyser une publicité qui ne dit pas son vrai nom. Deuxième aspect de cette croisade antipublicitaire, la création, au mois 30 de novembre 1998, d'une charte de qualité destinée à faire soigneusement un choix parmi les documents pleins de messages promotionnels qui entrent à l'école. « C'est vrai que l'Education nationale ne savait pas trop quoi faire, c'est l'INC qui 35 a pris l'initiative », explique Georges Fotinos, inspecteur général de l'Education nationale. « Un conseil scientifique, composé de professeurs, de travailleurs sociaux et de professionnels de la consommation, filtre désormais les documents qui 40 entrent à l'école. Si leur valeur éducative est réelle, très bien. Sinon, nous interdisons leur présence. » Par ailleurs, le conseil scientifique veille à ce que logos et sigles¹¹⁾ restent discrets, afin de ne pas constituer une incitation à consommer.

3 45 « Se refuser à parler de cela à l'école, c'est risquer de laisser le phénomène de la pub dans la sphère privée et confortable de la maison, et peut-être d'en faire ainsi un objet si proche et rassurant qu'il ne nécessite pas l'exercice du moindre esprit critique », analyse Bénédicte Lavoisier. « Finalement, l'entrée de la pub dans les salles de classe, plutôt que de faire des enfants des consommateurs aveuglés, pourrait bien en faire des citoyens 50 méfiants et parfaitement avisés, grâce à cette nouvelle formation dispensée aux futurs enseignants. »

Lionel Paillès, dans «DS Magazine» de mars 1999

noot 8 un kit = (hier) een pakket met informatiemateriaal

noot 9 INC: afkorting van Institut national de la consommation

noot 10 IUFM: afkorting van Institut universitaire de formation des maîtres (= lerarenopleiding)

noot 11 un sigle = een letterwoord (gemaakt van initialen van meerdere woorden), bijvoorbeeld de NAVO

La dioxine menace notre santé



1 Dix ans après les Etats-Unis, la France découvre les dangers de la dioxine rejetée dans l'air par ses incinérateurs¹²⁾ d'ordures ménagères. Cette substance toxique, une fois dans l'atmosphère, peut en effet devenir cancérigène pour l'homme. Or les Français, et en particulier les enfants, sont exposés à une dose supérieure au seuil de sécurité lorsqu'ils mangent quotidiennement des aliments contaminés¹³⁾. C'est ce que révèlent les dernières études officielles commandées par les autorités sanitaires françaises.

2 Selon les spécialistes du ministère de l'Environnement, la dioxine pourrait donc, selon les modes de calcul, provoquer entre 2 000 et 5 000 décès annuels par cancer en France. A ce jour, aucune étude n'est venue confirmer ce risque et certains médecins continuent d'affirmer l'absence de danger.

3 Pourtant, les plus hauts responsables de la santé publique s'alarment. Bernard Kouchner, le secrétaire d'Etat à la Santé, affirmait le 3 avril dernier que l'on avait constaté «des niveaux de contamination très élevés dans certains laits produits à proximité d'installations d'incinération d'ordures.» De son côté, le Conseil supérieur d'hygiène publique soulignait, dans un rapport du 17 mars dernier, que «certains enfants consommateurs de produits contaminés» ingèrent des doses importantes de dioxine qui «peuvent entraîner des risques d'ef-

30 fets néfastes». Dans le même document, le conseil rappelle que les expériences montrent «sans équivoque que les dioxines sont des agents cancérigènes qui, parfois à de faibles doses, provoquent des effets toxiques divers sur la reproduction, l'immunité et le système nerveux». «Des soupçons suffisamment graves pour qu'ils deviennent une priorité de santé publique», conclut Pierre-Emmanuel Neurhor, responsable du Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID).

4 40 Pour trancher définitivement la question, le secrétariat d'Etat à la Santé recommande aujourd'hui la mise aux normes des incinérateurs défectueux et veut lancer plusieurs enquêtes de grande ampleur. Il s'agit de mesurer, entre autres, la présence de dioxine dans le lait maternel. D'ores et déjà, les résultats des premières analyses révèlent en effet des niveaux de contamination très élevés dans le lait des vaches à proximité de certains incinérateurs du nord de la France et en Seine-Maritime. Dans ces régions, l'abattage de troupeaux de vaches contaminées a commencé et certains riverains envisagent de déposer plainte pour empoisonnement.

5 Parmi les soixante et onze plus gros incinérateurs implantés en France, quinze installations polluent en effet dangereusement l'atmosphère. Le premier d'entre eux, celui de Villejust (Essonne), rejette mille fois plus que le seuil légal. Un dépassement tellement alarmant que son gestionnaire a décidé hier de le fermer pour effectuer des travaux de mise en conformité. Plus inquiétant encore: les trois cents autres incinérateurs de plus petite taille, qui ont échappé jusque-là à la surveillance des autorités, sont sans doute responsables de la pollution la plus grave.

6 La dioxine provient de la combustion de certains plastiques chlorés. Une fois rejeté dans l'atmosphère, le nuage toxique retombe sur les cultures et les rivières environnantes dans un périmètre de cinq kilomètres, selon la force et la direction des vents dominants. La dioxine, ingérée par les vaches, les chèvres, les poules ou les poissons, s'accumule ensuite dans toute la chaîne alimentaire et se fixe dans le lait, les œufs et la viande.

7 75 La quantité totale de dioxine absorbée chaque jour par un individu dépend donc essentiellement de son régime alimentaire. Quelqu'un qui se trouve exposé à une faible dose journalière, mais sur une longue période, risque d'être un jour victime d'un cancer, de troubles de l'immunité, de troubles psychomoteurs (en particulier chez l'enfant) ou de troubles de la reproduction.

«Le Parisien» du 17 avril 1998

noot 12 l'incinérateur = de verbrandingsoven

noot 13 contaminé = besmet

L'ambassade de France met la Grande-Bretagne en fureur

C'est l'*Evening Standard* qui a donné le coup de grâce : « En France, les femmes peuvent être les mieux vêtues du monde ; la sauvegarde des apparences ne s'étend pas pour autant aux bâtiments publics de ce pays », écrivait le journal britannique. Quelques semaines auparavant, c'est la Chambre des Lords tout entière qui s'était enflammée en proclamant, par la voix de l'un de ses honorables membres, que « ces pe-
 5
 10
 15
 20
 25

lures de peinture pendant sur des murs immondes étaient une honte pour la France ». Puis une association de résidents de quartier a dénoncé « la crasse vaniteuse », qui, à l'en croire, était devenue une cause d'eczéma.
 L'objet du délit ? La façade de l'ambassade de France à Londres, dont l'état de délabrement serait une offense à la réputation de propreté du quartier de Knightsbridge, au coeur de Westminster. Finalement, pour calmer les esprits, des travaux de ravalement seront entrepris. Pourquoi si tard ? C'est très simple : c'est parce qu'il fallait en priorité, reconnaître aujourd'hui le Quai d'Orsay¹⁴) : 1) restaurer l'intérieur de l'ambassade pour assurer le confort des diplomates ; 2) reconstruire et rénover la résidence personnelle de l'ambassadeur ; 3) assurer la réfection de l'Institut culturel.



Autrement dit : d'abord la satisfaction des intérêts particuliers, ensuite seulement la prise en
 30
 compte des aspirations collectives ! Les Anglais n'ont pas apprécié.

«Marianne» du 4 août 1997

Einde

noot 14

le Quai d'Orsay = (hier) het Franse ministerie van buitenlandse zaken